

## Communiqué de presse

9 janvier 2024

### **Contrôleur aérien condamné par un tribunal militaire**

Après une longue attente, nous avons maintenant une réponse juridique à cet accident. Cela a été une période difficile pour toutes les personnes concernées. Nous pensons ici également aux proches et aux amis du pilote accidenté et leur réitérons nos condoléances.

Nous prenons acte du jugement et devons maintenant analyser en détail ce qu'il signifie pour les contrôleurs aériens en Suisse. Nous continuons à nous engager pour promouvoir la sécurité du trafic aérien afin qu'un tel accident ne se reproduise plus.

En collaborant à l'enquête technique sur l'accident, notre collègue a lui-même apporté une contribution essentielle à l'amélioration de la sécurité. Nous l'en remercions et continuerons à le soutenir de notre mieux.

Contact :

Quentin Tonascia

communication@helvetica.aero

+41 79 619 08 58